

# Les types

par Thierry Bouyer

Cet article est repris avec l'aimable autorisation de l'auteur d'après une publication préalable en deux parties dans *Entomologia Africana* 1, 1996 et 2(2), 1997 - revue de l'ASBL - Société d'Entomologie africaine - Belgique.

## Qu'est ce qu'un holotype ?

Quelle est sa valeur scientifique ? Où est-il disponible ? Que peut-on en faire ou que doit-on en faire ? Voilà quelques questions, parmi bien d'autres, que se posent beaucoup d'entomologistes, particulièrement ceux qui s'intéressent à la nomenclature ou à ses implications.

La nomenclature scientifique des animaux est régie par le "Code international de Nomenclature zoologique" ou CINZ, que quiconque souhaitant identifier ou nommer scientifiquement un insecte est tenu de respecter. Le nom scientifique, latinisé, est unique. À tel point que même un ouvrage utilisant un alphabet autre que l'alphabet latin continue de l'utiliser. Il est souvent doublé d'un nom vernaculaire, stabilisé par l'usage. L'universalité du nom latin n'est maintenue que grâce aux règles très strictes publiées dans le CINZ, édité à la fois en français et en anglais. Les litiges sont soumis à une commission, seule habilitée à trancher des cas particuliers, en veillant à un équilibre entre la stabilisation de la nomenclature et le respect des priorités. Ces litiges sont révélateurs de l'histoire, parfois tourmentée, de l'entomologie et de ses acteurs.

À chaque nom scientifique nouvellement créé doit correspondre un spécimen de référence appelé holotype. L'holotype est donc un spécimen mâle ou femelle désigné par un auteur pour représenter le nom qu'il a créé. Il est unique et c'est le seul spécimen dont

la valeur nomenclaturale est réelle. C'est donc un objet inestimable qui doit être traité comme tel. Or, il arrive qu'un holotype soit détruit. Moyennant quelques précautions, il peut être remplacé par un néotype dont le rôle de référence devient similaire à celui de l'holotype, le préfixe néo- venant rappeler qu'un holotype a existé et que celui-ci reprendrait sa priorité s'il était retrouvé. Chez beaucoup d'animaux, le mâle est très différent de la femelle, ce qui implique de désigner un exemplaire de référence pour l'autre sexe, appelé allotype (ou néallotype quand ce second sexe n'est pas décrit en même temps que l'holotype). L'allotype, ou néallotype, a une valeur surtout informative. Sa valeur scientifique n'est réelle que quand les caractères d'identification d'un sexe sont différents de ceux de l'autre sexe et que la concordance entre les deux sexes est certaine (par élevage ou par déduction). Les espèces nouvelles sont généralement décrites après l'étude d'une série de spécimens parmi lesquels l'auteur choisit l'holotype et éventuellement un allotype. Les spécimens non retenus comme holotype ou allotype peuvent être indexés comme paratypes. Ils n'ont aucune valeur nomenclaturale. Néanmoins, en raison de la variabilité individuelle qui caractérise chaque animal, ne désigner qu'un seul exemplaire de référence voile quelque peu son identité réelle. La série paratype pallie un peu ce défaut car elle donne un aperçu plus juste de ce qu'est réellement l'animal.

## L'utilité des paratypes

Pendant, il arrive qu'une série paratype comprenne des exemplaires qui n'appartiennent pas à la même espèce que l'holotype et qui ne sont décelés que plus tard. Dans ce cas, ces exemplaires, une première fois paratypes, peuvent à leur tour devenir holotype ou paratype de l'espèce à laquelle ils appartiennent réellement si celle-ci s'avère nouvelle. Avant que les règles qui régissent la nomenclature zoologique actuelle ne soient stabilisées, il était courant qu'une description soit basée sur une série de spécimens sans désignation d'un holotype ; on désigne alors ces spécimens comme types ou cotypes ou syntypes. Moyennant le respect de certaines règles, un auteur peut désigner dans cette série un exemplaire de référence à valeur d'holotype, appelé alors lectotype (les autres spécimens devenant alors des paralectotypes). Publier un nouveau nom scientifique pour un animal est un acte scientifique dont le but premier est de proposer à la communauté scientifique un apport de nouvelles connaissances. Cet acte n'a donc de sens que s'il peut être accessible, vérifié et critiqué. C'est donc à la communauté scientifique qu'appartient l'holotype, élément concret et véritable repère de cet acte. Il doit donc être accessible à quiconque en

Holotype et paratypes du Diptère Cecidomyiidae *Lasioptera donacis* Coutin 1983, monté entre lame et lamelle (Cliché R. Coutin - OPIE).



fait partie et peut être conduit à l'examiner. Le meilleur endroit pour déposer un holotype est donc une collection officielle ou nationale. Mais ceci n'est pas toujours évident pour des raisons de sécurité et de confiance. En tout état de cause, il est regrettable de conserver des holotypes dans des collections qui n'ont pas la dimension intemporelle des musées. Beaucoup d'holotypes ont aujourd'hui disparu pour avoir été conservés dans des collections privées qui n'existent plus. Le dépôt des holotypes dans des collections officielles ou nationales provoque aussi *de facto* un regroupement de ceux-ci. Ce regroupement des holotypes est un facteur majeur qui en facilite l'accessibilité et permet à la fois de diminuer les coûts de déplacements et les risques d'accidents lors d'envois postaux, nécessaires en cas de trop forte dispersion.

## *Où doit-on déposer les types et lesquels ?*

La valeur des collections muséologiques est estimée en fonction de sa richesse en holotypes, dont la valeur individuelle est inestimable. Par leur pérennité, les grands musées nationaux ont un avantage sans précédent. Cet avantage est encore accentué du fait que le nombre d'holotypes d'espèces à décrire est d'autant plus faible que celui des espèces décrites augmente, et que les premières espèces décrites sont forcément les plus importantes puisqu'elles sont celles les plus couramment étudiées.

Aujourd'hui, rien n'interdit à un collectionneur de garder un holotype dans sa collection. Tout en l'enrichissant, le collectionneur se fait reconnaître (de force en quelque sorte...) et accroît son sentiment d'importance puisqu'il possède "l'objet unique" que nul ne peut lui disputer et qui lui permet de grappiller une parcelle du prestige normalement réservé aux musées.

Mais c'est oublier un peu vite l'objectif premier de la désignation d'un holotype qui est de mettre à la disposition de la communauté scientifique de nouvelles connaissances. L'holotype n'a effectivement de sens que s'il peut être accessible dans le temps et l'espace, vérifié et

critiqué par la communauté scientifique. L'inaccessibilité et le caractère éphémère d'une collection sont des facteurs rédhibitoires ! Le premier est lié au problème d'examen de l'holotype, sans lequel la fiabilité d'un travail n'est pas assurée. Ce problème concerne autant les musées que les collections de collections privées comme dépositaires d'holotypes, car la plupart de ces collections ne survivent pas à leur créateur. Même celles qui sont promises à un musée, du vivant du collectionneur, ne parviennent parfois jamais à destination, souvent sacrifiées sur l'autel du réalisme par les héritiers. Les meilleures intentions d'une génération n'étant pas toujours celles des suivantes ! Ce facteur concerne moins les musées nationaux ou assimilés dont la dimension intemporelle est un fait statistique que les meilleures intentions privées ne peuvent contester, et leur avantage comme dépositaire ne fait aucun doute ! À notre époque, les privés prennent de plus en plus le relais des États, au point de créer leurs propres musées ou institutions. Mais ce n'est que changer la forme et non le fond, car le problème temporel lié au privé reste entier !

## *Les types font partie intégrante du patrimoine scientifique mondial*

Une fois compris et accepté le fait qu'un holotype est mieux à sa place dans un musée que dans sa collection, le collectionneur doit choisir le futur gardien de son holotype. Malheureusement, les musées nationaux bénéficient de moins en moins du soutien de leurs États qui doivent faire face à des priorités plus urgentes que l'entretien des collections et du personnel qualifié requis. Tous les musées ne sont pas des lieux sûrs de dépôt, ce qui décourage beaucoup de collectionneurs d'y déposer leurs holotypes.

Le collectionneur se trouve donc souvent face à un réel problème lorsqu'il s'agit de savoir à qui confier son holotype ! Le problème

de la séparation physique avec l'exemplaire holotypique venant souvent s'ajouter au problème de confiance. L'époque a anéanti les frontières et le réflexe nationaliste de vouloir déposer l'holotype dans un musée de son pays doit être dépassé.

Le collectionneur peut ainsi choisir l'institution de dépôt et adapter plus ou moins son choix. La logique demande toutefois le respect de critères objectifs comme la dimension des musées (accessibilité et concentration des types) et leur spécificité (par exemple MRAC pour l'Afrique). Des astuces sont parfois utilisées pour contourner l'obstacle, surtout psychologique, et certaines requièrent la collaboration des curateurs de collections nationales, comme le fait d'accepter que l'holotype reste bien la propriété de la collection Untel et qu'il n'est que "déposé" dans le musée X. L'holotype atterrit donc à la place qui doit être la sienne et bien qu'échappant effectivement au contrôle du collectionneur, il reste sa propriété. À sa mort, le musée capte l'holotype le plus naturellement du monde. Une autre façon est de stipuler par écrit, dans l'article original par exemple, que l'holotype sera légué au musée X. Le musée pourra ainsi opposer aux héritiers la volonté écrite du collectionneur.

La valeur des autres catégories de types, hormis le néotype, est moindre. Même si ce n'est pas souhaitable, la rigueur du traitement des holotypes peut laisser place à plus de compromis. En particulier, les paratypes devraient être disséminés géographiquement dans un maximum de collections facilement accessibles à cause de leur valeur référentielle.

À noter qu'un vieux projet du CINZ voudrait qu'un holotype ne soit reconnu valide que s'il est déposé dans une collection nationale ou reconnue comme telle.

L'entomologie africaine en Belgique est servie à Tervuren par un des musées entomologiques les plus réputés et les mieux soignés du monde, ... à nous d'en profiter et de montrer l'exemple ! 